

ROSEL *Infos*

n° 41

Avril 2006

Directeur de la publi-
cation :
Michel LEFONDRE

Réalisation :

Gisèle CHALLE
Marc FONTAINE
Catherine LE NY
Marie-Jo LUCAS
Hubert PERIER

Pour tout rensei-
gnement sur la
publication :
Tel.: 02 31 80 01 51

Le mot du maire :

L'élaboration et l'adoption du budget communal, qui occupent traditionnellement les mois de février et mars dans la plupart des petites collectivités, peut s'avérer dans certaines circonstances une tâche délicate sinon difficile. Nombreux ont été et sont les élus dont les projets se révèlent d'un coût trop élevé au regard des perspectives raisonnables de recettes, et qui doivent donc restreindre leurs ambitions. Pour le Conseil municipal de ROSEL, la construction du budget primitif 2006 n'a heureusement pas soulevé de problèmes financiers difficiles, ni exigé de choix délicats. C'est qu'en effet, l'exercice 2005 s'est soldé par des excédents de fonctionnement nettement supérieurs aux prévisions. Ce résultat favorable trouve son origine, d'une part, dans le maintien d'une bonne maîtrise des charges courantes et un moindre coût des travaux réalisés dans l'église et, d'autre part, dans l'arrivée de recettes non prévues au budget primitif 2005 (dotation de solidarité communautaire pour 4088 € et droits de mutation pour 10623 €).

Grâce à ces résultats et au niveau global de l'excédent de fonctionnement reporté, le Conseil municipal a pu adopter un budget primitif 2006 dont la section de fonctionnement s'équilibre, en recettes et en dépenses à 298.500 €, la section d'investissement s'équilibrant à 105.000 €. Bien évidemment, ces prévisions reposent sur le maintien des taux des impôts communaux sans aucune augmentation. S'agissant du fonctionnement, le budget 2006 reste dans la ligne d'une maîtrise des dépenses courantes avec toutefois un léger « coup de pouce » en faveur de l'entretien des bâtiments communaux. Pour l'investissement, après échanges et propositions, le Conseil a décidé d'utiliser les disponibilités du budget pour améliorer les moyens de travail de l'employé communal, Yves LÉ-COURTOIS, en prévoyant d'aménager des locaux techniques dans l'enceinte du presbytère (aménagement et extension du garage). Un crédit prévisionnel de 50 000 € a été inscrit à cet effet, sachant que la consistance précise des travaux, et donc de leur coût, restent à définir dans les semaines à venir. Outre ce projet privilégié, le budget d'investissement 2006 prévoit l'acquisition de matériels et d'outillages (tondeuse, tronçonneuse, barrières, réfrigérateur...), des travaux de voirie (chemins ruraux) ainsi que quelques travaux d'importance limitée (presbytère, église). L'ensemble du budget a été adopté à l'unanimité des membres présents du Conseil municipal.



Ce budget 2006 aura été le dernier à la préparation duquel aura participé Anne LÉ PESSEC qui assurait les fonctions de secrétaire de mairie depuis les 1^{er} janvier 2001. Son départ en région parisienne, pour des raisons liées à l'évolution de sa vie personnelle, a donné lieu à une manifestation amicale le samedi 25 mars à la Mairie. Celle-ci a permis à la nouvelle secrétaire, Mme Christel LANGE, qui assure également le secrétariat du Fresne Camilly, de faire la rencontre des habitants de ROSEL présents à cette manifestation.



Michel LEFONDRE

Séance du Conseil municipal du 12 janvier 2006

I. BILAN 2005

Bilan financier pour l'année 2005 :
-en investissement, les dépenses s'élèvent à 37 905 € et les recettes à 40 820 €. Les dépenses sont inférieures aux prévisions.

-en fonctionnement, il apparaît un excédent de 35 570 €. Compte tenu de l'excédent antérieur, le budget 2006 repartira avec un excédent de 132 240 €.
Etant donné ces résultats, le Conseil Municipal n'envisage pas d'augmentation des taxes locales pour l'année 2006.

II. ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2006

Les recettes de fonctionnement sont estimées à 180 000 €. En investissement, le budget pourrait être de

110 000 €.

Le Maire et le Conseil Municipal proposent différentes idées pour les dépenses d'investissement :
-matériels (tondeuse, barrières, décorations)
-entretien des chemins ruraux
-assainissement des murs de l'église (humidité)
-travaux d'assainissement pluvial à Gruchy (affaissement)
-remplacement des plaques de rues
-entretien des piliers du presbytère (portail d'entrée)
-plan de la commune
-vidéo projecteur
-rénovation de l'orgue
-système de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage
-aménagement du jardin du presbytère (côté serre)
-aménagement du garage

-achat de vaisselle pour la location
Ces différentes propositions feront l'objet d'études chiffrées avant le vote du budget en mars prochain.

III. QUESTIONS DIVERSES

Lotissement BLIN
Le Conseil Municipal est informé des difficultés concernant le dossier de certificat d'urbanisme déposé par Monsieur BLIN pour la création de deux terrains à bâtir sur la parcelle située à l'angle des rues Boulay et de l'Eglise. L'ABF a, en effet, proposé un autre découpage qui complique l'utilisation de la parcelle ainsi que l'aménagement de l'accès. Les membres du Conseil restent majoritairement favorables à ce que la demande de cession gratuite de terrain soit maintenue pour réalisation d'un trottoir.

Séance du Conseil municipal du 16 février 2006

I. PREPARATION DU BUDGET 2006

Les résultats du compte administratif 2005 sont les suivants :

Section de fonctionnement :
recettes 2005 : 196 075 €
Dépenses 2005 : 160 060 €
Résultat 2005 : + 36 015 €
Excédent antérieur : + 96 670 €
Résultat final : + 132 685 €

Section d'investissement :
recettes 2005 : 40 818 €
Dépenses 2005 : 37 904 €
Résultat 2005 : + 2 913 €
Déficit antérieur : - 19 747 €
Résultat final : - 16 834 €

Pour équilibrer la section d'investissement, la somme de 16 835 € sera prélevée sur le résultat de la section de fonctionnement. L'excédent reporté sur le budget 2006 serait donc de 115 850 €.

•Pour le budget primitif 2006, les prévisions s'établissent, en recettes et en dépenses, à 297 000 € pour la section de fonctionnement et à 105 000 € pour la section d'investissement.

Section de fonctionnement
Recettes prévisionnelles :
recettes 2006 : 181 150 €
excédent reporté : 115 850 €

•Pour les prévisions de dépenses, elles se répartissent en trois grandes masses :
Dépenses d'exercice : 175 870 €
Réserve fonctionnement : 55 000 €
Virement à investissement : 66 130 €

S'agissant des dépenses de l'exercice, la prévision s'est faite à base constante pour les charges de personnel du fait des incertitudes entourant les conséquences financières du remplacement de la secrétaire. Pour les dépenses de fonctionnement courant, elles ont été ajustées à la hausse, en particulier en matière d'entretien.
Après échanges, ce cadre prévisionnel est validé par le Conseil, sachant que des ajustements de détail pourront intervenir lors de l'adoption officielle du budget.

Section de d'investissement
L'enveloppe prévisionnelle envisagée est de 105 000 € qui, en termes

de recettes, se décompose ainsi :
Excédent reporté : 16 835 €
Subvention CG 2005 : 10 980 €
FCTVA : 4 500 €
TLE : 6 555 €
Virement 2006 : 66 130 €

Pour les dépenses prévues et envisageables, elles se décomposeront en trois ensembles :
1°-Les inscriptions obligatoires liées au remboursement des emprunts et au déficit 2005 soit un montant de 25 580 €.

2°-Les achats de matériels et installations divers (tondeuse, tronçonneuse, réfrigérateur pour le presbytère, barrières de sécurité, plans de la commune, décorations etc...) représentant un volume global de 9 000 à 10 000 €.

3°-Les travaux et aménagements divers représenteront un volume prévisionnel de l'ordre de 69 000 €. Les opérations envisagées sont les suivantes :

- Eglise (gouttières et puisard) 6 500 €
- Presbytère (piliers, demi-lune, lucarne) 7 500 €
- Chemins ruraux 5 000 €
- Locaux techniques (aménagement

et construction) 50 000 €
Le conseil donne son accord à ces propositions et, en particulier, à celle d'affecter une large partie des possibilités budgétaires de 2006 à l'amélioration des locaux et installations utilisés par l'agent d'entretien communal. Cela devrait concerner l'aménagement du garage et la construction d'une extension pour améliorer les possibilités et conditions de rangement/stockage.

II. DISSOLUTION DU RPI AVEC CAIRON

Cette dissolution est demandée par la communauté de communes Entre « Thue et Mue », l'existence formelle de ce regroupement pédagogique risquant de pénaliser l'école de Cairon avec la fermeture d'une classe. Bien que ce risque paraisse écarté pour la rentrée à venir, la dissolution formelle du RPI reste nécessaire et ne modifie en rien les conditions d'accès des enfants de Rosel à

l'école de Cairon. Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le principe de la dissolution comme l'a déjà voté le Conseil municipal de Cairon.

III. ETUDE D'UN ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Dans un courrier reçu d'entre « Thue et Mue », il est indiqué que toutes les communes doivent être dotées d'un zonage d'assainissement nécessitant lui-même études et enquête publique. Pour Rosel, lors de la révision du POS, il avait été mis à l'enquête un tel zonage mais faute d'études préalables, la consistance de ce zonage n'était pas concrétisée. La majorité des membres du Conseil s'étonne d'avoir à envisager de faire des études de sols plus ou moins coûteuses alors que, dans la commune, sont seules constructibles les zones raccordées ou raccordables au réseau collectif.

IV. QUESTIONS DIVERSES

Eclairage public rue Boulay :

Dans le cadre du futur enfouissement de réseau, le SDEC a soulevé la question du rythme et de la durée de l'éclairage. A été évoqué, en particulier, la possibilité d'un type dit semi-permanent qui permettrait une diminution de moitié des points d'éclairage au-delà d'une certaine heure. La question donne lieu à des réactions variées au sein du conseil et, si une majorité de membres n'est pas hostile à une telle solution, il est souhaité des précisions sur les choix possibles et leur réversibilité.

Création d'un site internet :

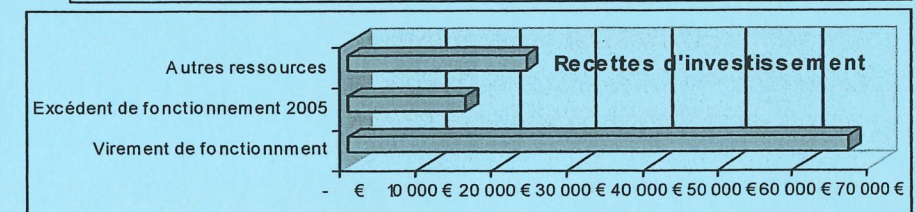
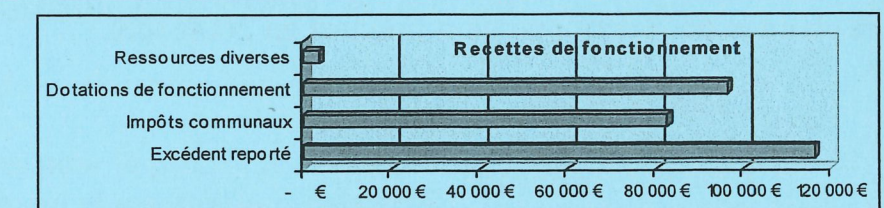
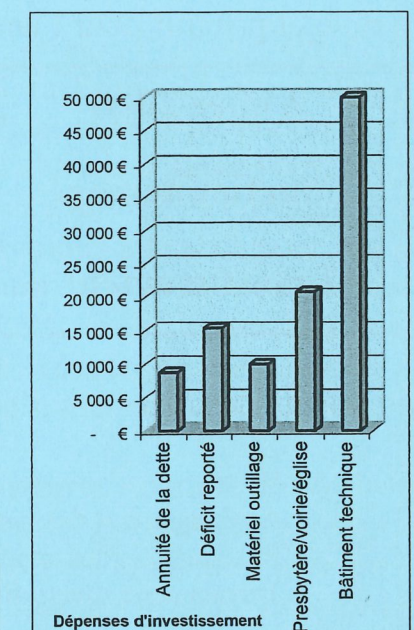
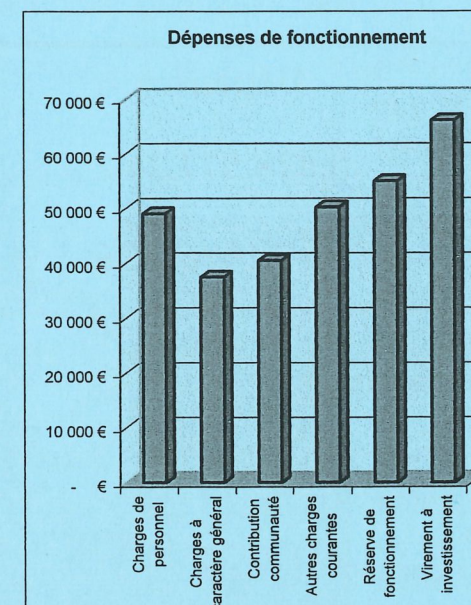
Un habitant de Rosel a proposé ses services pour la conception et la mise en place d'un site communal.

Désignation d'un correspondant Dénat :

Marc FONTAINE accepte d'être désigné dans cette fonction, l'Etat demandant que chaque commune fournisse le nom d'une personne à ce titre.

Budget 2006

DEPENSES	403 500 €
Fonctionnement	298 500 €
Charges de personnel	49 100 €
Charges à caractère général	37 500 €
Contribution communauté	40 520 €
Autres charges courantes	50 250 €
Réserve de fonctionnement	55 000 €
Virement à investissement	66 130 €
Investissement	105 000 €
Annuité de la dette	8 750 €
Déficit reporté	15 422 €
Matériel outillage	10 000 €
Presbytère/voirie/église	20 828 €
Bâtiment technique	50 000 €
RECETTES	403 500 €
Fonctionnement	298 500 €
Excédent reporté	115 850 €
Impôts communaux	82 560 €
Dotations de fonctionnement	96 440 €
Ressources diverses	3 650 €
Investissement	105 000 €
Virement de fonctionnement	66 130 €
Excédent de fonctionnement 2005	15 428 €
Autres ressources	23 442 €



BUDGET INTERCOMMUNAL de la communauté « ENTRE THUE ET MUE »

Le Conseil Communautaire réuni à Lasson le 1^{er} mars a approuvé le compte administratif de l'exercice 2005.

	Dépenses	Recettes	Résultat
Investissement	3.416.061,22 €	4.456.710,50 €	1.040.649,28 €
Fonctionnement	1.290.880,79 €	1.279.254,75 €	11.626,04 €

Commentaires de Monsieur Le Président de la Commission Finances de la Communauté de Communes :

Les dépenses augmentent de 7,2% en fonctionnement et de 15,5% en investissement. Dans le même temps, les recettes de fonctionnement croissent de 7,% et celles de l'investissement de 34,9%. Les dépenses consacrées à la voirie et réseaux s'élèvent à 1.039.158 € et celles des écoles à 1.505.964 €. Il faut noter que pour ces 2 postes de dépenses qui ont fait l'objet de transfert de charges, la Communauté de Communes a contribué à hauteur de 372.825 € pris sur ses fonds propres. L'effort financier consacré à la jeunesse (Loisirs Jeunesse et RAM) s'élève à 107.275 €. Le fond de roulement (somme disponible) est à jour de 1.029.023 €. Cette somme assez importante donne la possibilité à notre collectivité de prévoir des investissements pour l'avenir.

Le Budget primitif pour l'année 2006 voté le 29 mars, se présente ainsi :

Année 2006	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	5.028.577,24 €	5.028.577,24 €
Investissement	2.128.926,00 €	2.222.148,04 €

Les principales dépenses d'investissement sont :

Voirie	1 813 694 €
Aménagement des bassins versants	59.800 €
Restauration des rivières	47.601 €
Terrain zone d'activités à Bretteville l'Orgueilleuse	44.999 €

Les charges de fonctionnement prévues en 2006 sont :

Caractère général	792.920 €
Services extérieurs	288.430 €
Charges de personnels	1.099.510 €
Ordures ménagères	850.000 €
Virement section investissement	1.150.332 €
Autres	579.268 €
Dépenses imprévues	268.227 €

Ces 2 budgets ont été votés à l'unanimité par le Conseil Communautaire.

UNE JOURNÉE À LONDRES AVEC LE COMITÉ DE JUMELAGE

Le samedi 25 mars, le comité de Jumelage Rosel-Lasson-Goodleigh proposait une journée à Londres au départ de Ouistreham.

Vendredi 24 au soir, un équipage de 23 personnes s'embarquait pour Portsmouth. Après une nuit dans le ferry, un car nous a emmenés à Londres où nous étions vers 9h30.

La journée étant libre, chacun est parti selon ses centres d'intérêt... ou ses envies. Un petit groupe s'est formé qui a pu, auprès d'un opérateur local, avoir une vision de la capitale britannique lors d'un trajet en car découvert, prolongé d'une minicroisière sur la Tamise. La météo était favorable et, contre toute attente, nous avons eu quelques rayons de soleil ce matin là (oui, même à Londres, il y a quelquefois du soleil !).



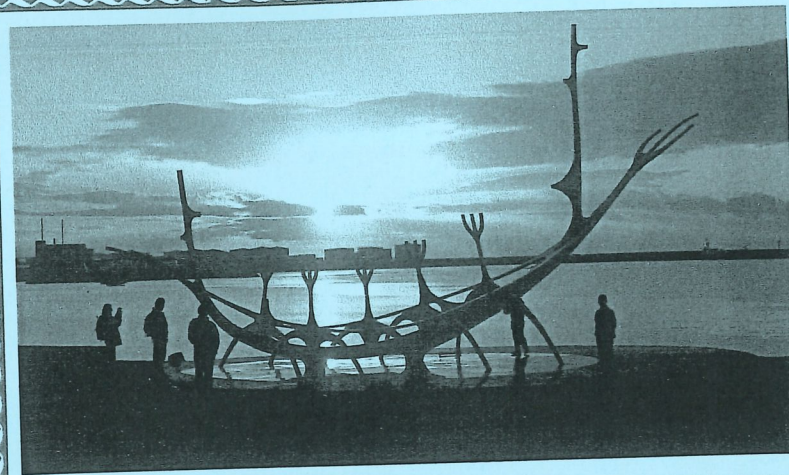
Ce même groupe s'est retrouvé l'après-midi au British Muséum alors que la climat redevenait plus traditionnel (il s'était mis à pleuvoir). Le car nous a ramenés à Portsmouth où le ferry nous attendait pour une courte nuit (avec le passage à l'heure d'été) mais permettant une nécessaire récupération après les visites.

Lors du débarquement le dimanche matin, tout le groupe était satisfait de cette journée londonienne, certes riche en marche à pied mais fort sympathique.

Le Comité a d'autres projets de sorties pour 2006 (Chartres après l'été).

D'autre part, il reste quelques places pour le prochain voyage à Goodleigh qui aura lieu du 28 avril au 2 mai. Pour tout renseignement et inscriptions, contactez :

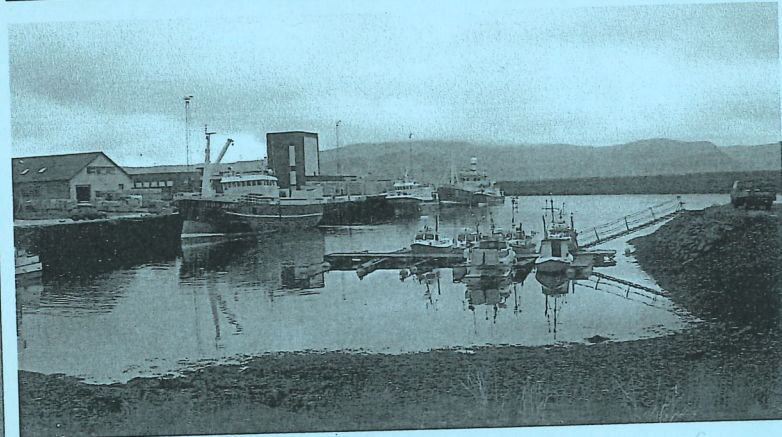
Alain LE NY (02 31 80 33 00)
Jean-Pierre DUBERT (02 31 80 01 16)



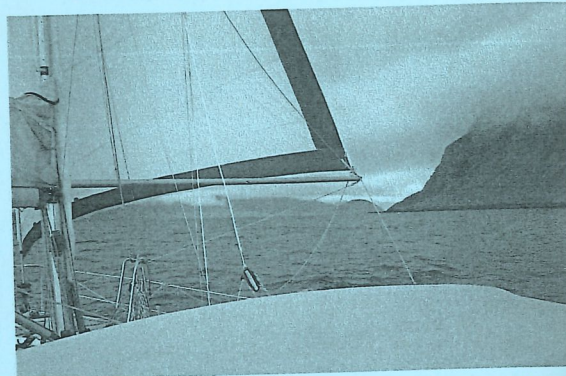
Voyage à la voile en ISLANDE

Un public nombreux est venu écouter le récit d'une balade effectuée dans les hautes latitudes par Gabrielle Turgis et Hubert Périer durant l'été 2005.

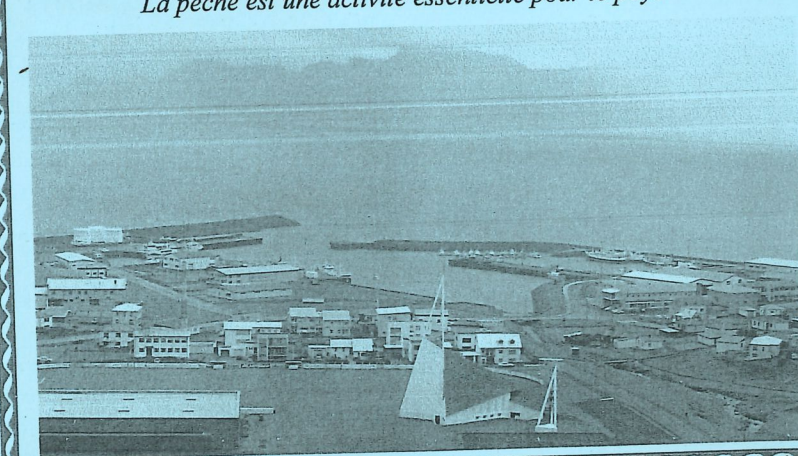
Ci-contre : *Drakkar à la mémoire des viking* (photo prise à 23 H 30).



La pêche est une activité essentielle pour le pays



Entrée dans un fjord du Nord-ouest à la voile



Ci-contre : un port et son église moderne



L'Islande est une terre de volcans actifs

COMITE DES FETES DE LASSON-ROSEL

Fête de l'été
le samedi 24 juin au Centre d'Animation
de Lasson—Rosel

Association Vallée de la MUE

Le spectacle de fin d'année de
l'école de musique aura lieu le
dimanche 25 juin

ENCOMBRANTS Le ramassage sera effectué à :

ROSEL et GRUCHY :
7 juin et 18 octobre

CHEMIN DE BURON :
15 juin et 26 octobre